

MINISTRY OF COMMUNICATION

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/MINCOM/CIPM/2025 dupour la réhabilitation du réseau électrique du bâtiment abritant la cellule de gestion du projet SIGIPES (installation d'un système d'énergie solaire backup de 20 kva)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'entretien des infrastructures de son Département Ministériel, le Ministre de la Communication Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres national Ouvert pour la réhabilitation du réseau électrique du bâtiment abritant la cellule de gestion du projet SIGIPES (installation d'un système d'Energie solaire backup de 20 kVA).

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment

- travaux préliminaires
- génie civil et local technique
- L'installation d'un champ solaire au toit de 12,24 kWc
- La fourniture et l'installation d'un dispositif de stockage 28.8 kwh
- La fourniture, l'installation et la mise en service d'un onduleur solaire hybride 10 kw

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA quarante-deux millions (42 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de *trois (03) mois* soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprise de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le *Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Communication*, de l'exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire n°59 17 160 04 340010 524112.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *en ligne*

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée, datée, acquittée à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Huit cent quarante mille (840 000) F CFA, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée

comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission ne peut pas être régularisée dans les délais réglementaires de 48 heures accordées par la Commission pour les pièces administratives absentes ou non conformes.

NB : La caution doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse de Dépôts et des Consignations (CDEC), conformément à la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024. L'absence du récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, BP : 001 Yaoundé, téléphone : 222231351, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO. , moyennant paiement d'un montant non remboursable des frais d'acquisition du DAO de Cinquante mille (50 000) F CFA, payable au trésor public.

12. Remise des offres

l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le vendredi 06 juin 2025, date limite de réception des offres à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise dans les mêmes délais sous pli scellé avec l'indication claire et lisible :

« copie de sauvegarde », en plus de la mention : "Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/MINCOM/CIPM/2025 dupour la Réhabilitation du réseau électrique du bâtiment abritant la Cellule de gestion du Projet SIGIPES (installation d'un système d'énergie solaire backup de 20 KWA)".

NB : Par ailleurs cette copie de sauvegarde devra contenir les originaux de la caution de soumission et du récépissé de la CDEC et de la quittance d'achat du DAO. Ces originaux ne pourront être acceptés que si le soumissionnaire les a joints dans son offre déposé sur la plateforme de soumission en ligne COLEPS, ou enregistré sur la copie numérique de sauvegarde, en cas de dysfonctionnement de la plateforme.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage et la Commission des Marchés :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- L'absence de la copie de sauvegarde, en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

L'absence du récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le vendredi 06 juin 2025 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication, dans la salle de conférences du Ministère de la Communication, 1^{er} étage du bâtiment principal abritant ses services à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Le non-respect d'au moins un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission et du récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis ;
- de la non production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement desoumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect d'au moins un critère de qualification du conducteur des travaux ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres ;
- de l'absence de la copie de sauvegarde, en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix unitaires dans l'Offre financière ;

- de l'absence ou de la non-conformité d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE, le SDP) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée avec la mention lu et approuvé ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée avec la mention lu et approuvé ;
- de l'absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- de la non satisfaction d'au moins 80% de oui des critères essentiels ;
- de la non satisfaction des Preuves d'acceptation des conditions du marché.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation générale de l'offre ;
- les références du soumissionnaire (liste de trois (03) contrats signés et enregistrés minimum sur les trois (03) dernières années assortis de PV de réception) ;
- la capacité financière délivrée par une banque, au moins vingt-cinq millions (25 000 000) de F CFA ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

NB : Le système de notation des offres est celui du mode binaire (oui ou non)

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots

Le présent appel d'offres porte sur un seul lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, BP : 001 Yaoundé, téléphone : 222231351, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé le 22 AVR 2025

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Service des Marchés
- Présidente CIPM/MINCOM
- Affichage chrono



Henri Emmanuel Sadi

National Open Invitation to Tender N°009/AONO/MINCOM/CIPM/2025 of 22 APR 2025 for the rehabilitation of the electrical network of the building hosting the SIGIPES Project Management Unit (installation of a 20 KW backup solar energy system)

1. Purpose of the Invitation to Tender

Within the framework of the maintenance of the infrastructure of his ministry, the Minister of Communication, Project owner, launches a National open invitation to tender for the rehabilitation of the electrical network of the building hosting the SIGIPES Project Management Unit (installation of a backup solar energy system of 20 KW).

2. Nature of the work

The work shall notably consist of:

- Preliminary works
- Civil engineering and technical room
- Installation of a 12.24 KWc solar field on the roof
- The supply and installation of a 28.8 kWh storage device
- The supply, installation and commissioning of a 10kWh hybrid solar inverter

3. Stages/Allotment

The work comprises a single lot.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is CFAF forty-two million (42,000,000), all taxes included.

5. Estimated execution deadline

The maximum duration set by the Project Owner or the Delegated Project Owner for the execution of the works under this invitation to tender is six months (06), *one hundred and eighty (180) calendar days*. This execution deadline shall take effect from the date of notification of the Service Order to commence works.

6. Participation

Participation in this invitation to tender is exclusively reserved for companies or groups of companies established under Cameroon law with expertise in the field.

7. Financing

The works subject to this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Communication, for the 2025 financial year, under budget head No. 59 17 160 04 340010 524112.

8. Submission Method

The submission mode for this consultation shall be *online*

9. Bid bond

Each bidder shall include in his administrative documents a stamped, manually-paid bid bond issued by a financial body or institution authorised by the Minister of Finance to issue bid bonds within the framework of public contracts, the list of which appears in document 14 of the Tender File. The amount of the bid bond is Eight hundred and forty thousand (840,000) CFAF valid for a period of thirty (30) days with effect from the deadline for the submission of bids.

The absence of a bid bond issued by a first-class bank or a first-class financial institution authorised by the Ministry of Finance to issue bonds within the framework of public contracts will result in the outright rejection of the bid.

Any bid not compliant with the requirements of this invitation to tender and the tender file shall be considered absent.

A bid bond presented by a bidder during the tender opening session shall be rejected.

The bid bond shall not be adjusted within the 48-hour period allowed by the Commission for missing or non-compliant administrative documents.

NB: The said bond must be accompanied by the deposit receipt issued by the Deposits and Consignments Fund (CDEC), in accordance with Circular letter No. 000019/LC/MINMAP of 5 June 2024. In case the CDEC receipt is absent when the bids are opened, the bid shall be outrightly rejected.

10. Consultation of the tender file

The physical file shall be consulted free of charge in the services of the PO/DPO during working hours at the Department of General Affairs, Public contracts service, PO BOX 001 Yaoundé, telephone: 222231351, upon publication of this notice.

It can also be consulted online on the COLEPS platform via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armac.cm).

11. Acquisition of the tender file

The electronic version of the tender file may be downloaded free of charge from the above addresses. However, submission by electronic means shall be subject to the payment of the non-refundable purchase cost of the Tender File of Fifty thousand (50,000) CFAF, payable at the public treasury.

12. Submission of Bids

The bids shall be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than Friday 06th June 2025, deadline for reception of bids at 12p.m. A back-up copy of the bid recorded on a USB key or CD/DVD must be submitted in a sealed envelope within the same time limit, with a clear and legible indication

'Backup copy', added to the reference: 'National Open Invitation to Tender N°009/AONO/MINCOM/CIPM/2025 offor the rehabilitation of the electrical network of the building hosting the SIGIPES Project Management Unit (installation of a 20KW backup solar energy system)'

NB: In addition, this backup copy must contain the originals of the bid bond, the CDEC receipt and the Tender File purchase receipt. These originals shall only be accepted if the bidder has included them in his tender submitted on the COLEPS online tender platform, or saved on the digital backup copy, in the event of the malfunction of the platform.

File size and format

The maximum sizes of the documents that shall transit on the platform and constitute the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative File;
- 15 MB for the Technical Offer
- 5 MB for the Financial Offer.

The following formats shall be accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Applicants must use compression software to reduce the size of the files to be transmitted.)

13. Submission of bids

The administrative file, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The project owner and the Contracts Committee will not accept:

- Envelopes bearing details of the tenderer's identity;
- Applications received after the deadline for submission;

- Envelopes that do not comply with the submission method;
- Envelopes without an indication of the identity of the bidder;
- The absence of a backup copy.

Any bid that is incomplete pursuant to the provisions relating to the Tender Documents will be declared inadmissible. Particularly, the absence or non-conformity of the bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public contracts or failure to comply with the models of the documents in the tender documents will result in the outright rejection of the tender without any recourse.

Any bid not compliant with the requirements of this invitation to tender and the tender file shall be considered absent. A bid bond presented by a bidder during the tender opening session shall be rejected.

In case the CDEC receipt is absent when the bids are opened, the bid shall be outrightly rejected.

14. Opening of bids

Bids shall be opened at once on Friday 06th June 2025 at 1p.m. by the Tenders Board of the Ministry of Communication in the conference room of the Ministry of Communication on the 1st floor of the main building housing its services in Yaoundé.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorised person of their choice, even in the case of a group of companies

Under pain of rejection, the documents required in the administrative file must be produced in originals or certified true copies by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Rules for Invitations to Tender. They must be less than three (03) months old or have been drawn up after the date of signature of the notice of invitation to tender and in accordance with the circular relating to categorisation.

15. Evaluation criteria

15.2 Eliminatory criteria

Failure to comply with at least one of these criteria will result in the rejection of the bidder's offer.

This includes notably:

- failure to produce, after the deadline of 48 hours following the opening of bids, a document in the administrative file deemed to be non-compliant or missing when the bids were opened (with the exception of the bid bond);
- false declarations, fraudulent manoeuvres or forged documents;
- failure to comply with at least one qualification criterion for the works supervisor;
- lack of a commitment on honour not to have abandoned a construction site over the last three years;
- failure to comply with the tender file format;
- lack of a back-up copy for online bids, in case the COLEPS platform does not operate;
- lack of a quantified unit price or a sub-detail of unit prices in the financial statement of the bid;
- the absence or non-conformity of an element of the Financial Offer (bid, BPU, DQE, SDP);
- the absence of the integrity charter dated and signed with the words: "read and approved"
- lack of the declaration of commitment to comply with environmental and social clauses, with the indication "read and approved";
- lack of a site visit certificate signed on honour by the bidder;
- Non-compliance of at least 80% of the essential criteria;
- Non-compliance with proof of acceptance of the terms of the contract.

15.3. Basic requirements

The basic requirements for the qualification of bids shall include:

- general presentation of bids;

- the bidder's references (at least three (03) signed and registered contracts over the last three (03) years, accompanied by acceptance certificates);
- financial capacity issued by a bank, at least fifty million (25,000,000) CFA francs;
- qualification and experience of the personnel;
- logistics;
- Work methodology.

NB: The rating system for the bids shall be binary (yes or no).

16. Award of the contract

The project owner shall award the contract to the bidder who has submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest, including any discounts offered, where applicable.

17. Maximum number of lots

This call for tender comprises a single lot.

18. Period of validity of bids

Bidders remain bound by their bid for 90 days from the initial deadline.

19. Additional information

Further information may be obtained during working hours from the Department of General Affairs, Public contracts service, PO Box 001 Yaoundé, telephone: 222231351, or online from the COLEPS platform <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, or any other communication means indicated by the Project Owner.

20. Fight against corruption and malpractices

To report corrupt practices, facts or acts, please call CONAC on 1517, or the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) through the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaoundé on 22 AVR 2025

The Minister of Communication

Copies:

- MINMAP
- ARMP
- Public contracts service
- TB/MINCOM President
- Notice Board File



Henri Emmanuel Fadi